

Éléments de langage pour la présentation du projet de nouveau réseau de proximité de la DDFIP de la Vienne

La DGFIP est une grande administration territoriale. Elle change de modèle mais elle ne change pas ses racines.

Le nouveau réseau de proximité n'est pas une énième itération de l'Adaptation des Structures et du Réseau mais marque un changement important :

- un changement dans la stratégie ;
- un changement dans la méthode ;
- un changement dans l'organisation des métiers.

1) Un changement dans la stratégie

Il s'agit de renforcer la relation de proximité dans les territoires ce qui se traduit par :

- une nouvelle relation avec les élus ;
- une nouvelle relation avec les usagers ;
- une déconcentration de l'emploi public des métropoles et grands chefs-lieux vers les territoires plus ruraux.

C'est conforme aux annonces du Président de la république à la suite du Grand Débat. Le nouveau réseau est en lien naturel avec le déploiement des Maisons France Service. La démarche s'inscrit également dans le cadre de la transformation de l'action publique (réforme de l'État) portée par le gouvernement.

2) Un changement dans la méthode

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche de concertation inédite :

- il donne une vision pluri-annuelle ;
- il est centré sur la prise en considération des territoires et de leurs bassins de vie ;
- il pose le principe d'une augmentation du nombre de points d'accueil de proximité ;
- il réserve un temps suffisant pour échanger avec toutes les parties prenantes à partir d'une proposition qui peut évoluer (durée de la concertation 4 mois).

3) Un changement dans l'organisation des métiers

Continuer à concentrer les tâches non visibles par les usagers, sur lesquelles on peut réaliser des économies d'échelle, et gagner en efficacité : dans le secteur public local on crée des Services de Gestion Comptable avec à leur tête un comptable, sur un nombre limité de sites.

Renforcer la mission de conseil aux ordonnateurs locaux en désignant des cadres dédiés, libérés de toute tâche de gestion, exerçant sur un territoire plus réduit pour répondre aux besoins de proximité, celui de l'intercommunalité.

Offrir aux usagers un accueil de proximité polyvalent s'appuyant sur une chaîne de compétences incluant les maisons de services publics, et proposant l'accueil sur rendez-vous : l'objectif est d'avoir un plus grand nombre de points d'accueil sous des formes différenciées.

Organiser le travail à distance avec le télé-travail, l'entraide, des espaces de travail partagés qui introduisent de la souplesse dans la localisation des agents.

4) La proposition pour la Vienne (cartographie)

Une architecture à trois étages qui se cale sur la configuration du département :

- des services fiscaux et des services de gestion comptable concentrés sur les trois chefs-lieux d'arrondissement ;
- des fonctions de conseillers aux ordonnateurs locaux à l'échelle des sept EPCI ;
- des points d'accueil de proximité dans tous les cantons et bassins de vie (22 au total en cible au lieu de 19 aujourd'hui).

5) Un accompagnement pour les cadres et agents

Des mesures de portée générale concernant en particulier les priorités en cas de mobilité, le versement de la prime de restructuration de service, un complément indemnitaire d'accompagnement pour garantir le maintien de la rémunération s'il y a lieu,

Des précisions qui seront apportées très prochainement sur les déroulements de carrière et le renforcement de l'attractivité des fonctions administratives pour les cadres.

Un accompagnement personnalisé de chaque situation d'agent par la direction, le moment venu.